

N°134 - 29 juin 2017

Sommaire du bulletin

1. **Tableau synthétique des observations par culture** P
2. **Actualités phytosanitaires Fleurs coupées** P
 - Gerbera P
 - Lisianthus P
 - Rose P
 - Autres signalements P
3. **Actualités phytosanitaires Plantes en pot** P
 - Rosier P
 - Prévention avant la mise en place des nouvelles cultures P
4. **Le point sur Xylella fastidiosa** P

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT**
PAR MAIL.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER,

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE :

www.bsv-paca.fr



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

Référents filières et Rédacteurs de ce Bulletin

Tatiana DENEGRI – tatiana.denegri@astredhor.fr
SCRADH – tel : 04 94 12 34 24
Solène HENRY – shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes – tel : 04 97 25 76 52
Anne ROBERTI / Lucile ARNAUD – bsvprodhorti.fredonpaca@orange.fr
FREDON Paca – tel : 04 94 35 22 84

1. Tableau synthétique des observations

| Culture | Ravageurs | Maladies | Auxiliaires |
|---|--|----------|--|
| Gerbera | Cochenilles | Oïdium | Diglyphus sp., Dacnusa sp., Macrolophus sp., Hyménoptères parasitoïdes |
| | Acariens, tarsonèmes, thrips, mouches mineuses, chenilles | | |
| | Aleurodes | | |
| Lisianthus | Tordeuses, thrips (<i>Frankiniella occidentalis</i>) | | Phytoséiides |
| | Thrips (<i>Echinothrips americanus</i>) | | |
| Rose | Pucerons | Oïdium | Aphidoletes sp., Coenosia sp. Phytoseiides (dont <i>Phytoseiulus persimilis</i>) |
| | Acariens, thrips, aleurodes | | |
| Autres signalements sur fleurs coupées | escargots, aleurodes, pucerons | | |
| | Sauterelles, punaises, thrips | | |
| Rosier pot | Pucerons | | Coccinelles, Syrphes |

Légende

| | |
|--|------------------|
| | Présence faible |
| | Présence modérée |
| | Présence élevée |

Les observations sur lesquelles s'appuie ce bulletin sont réalisées sur un petit nombre de parcelles du littoral varois et des Alpes-Maritimes. Il ne reflète pas une situation générale mais doit servir d'indicateur sur les problématiques sanitaires à observer en culture à cette période de l'année.

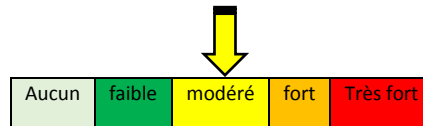
2. Actualités phytosanitaires : Fleurs coupées

Gerbera

Synthèse des niveaux de présence : 4 parcelles situées dans le Var et dans les Alpes-Maritimes

| | Faible | Modéré | Élevé |
|--------------------|---|--|----------|
| Maladies | Oïdium | | |
| Ravageurs | Cochenilles farineuses | Acariens, tarsonème, thrips, mouches mineuses, chenilles | Aleurode |
| Auxiliaires | <i>Diglyphus sp., Dacnusa sp., Macrolophus sp., Hyménoptères parasitoïdes</i> | Phytoséiides | |

Evaluation du risque chenille

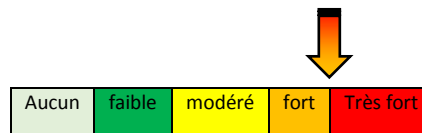


Gestion du risque chenilles

| Niveau de risque | Observation type | Mesures à mettre en œuvre |
|------------------|---|---|
| Nul à faible | Aucune chenille n'est observée en culture et aucun papillon n'est capturé dans les pièges | Poursuivre la surveillance (tous les 3 jours) et mettre en place les mesures prophylactiques : - Positionner des pièges à phéromones après avoir identifié la ou les espèces présentes - Favoriser la présence des auxiliaires naturels - Effectuer des lâchers de trichogrammes |
| Modéré | Attaques localisées par foyers ET chenilles de jeune stade larvaire (1cm maxi) | Sur un petit périmètre le ramassage (élimination mécanique) des chenilles peut être réalisé. Des applications de Bacillus thuringiensis environ 7 jours après un pic de vol peuvent être mises en œuvre. Adaptez vos mesures en fonction de la taille du foyer |
| Fort à très fort | Attaques généralisées OU chenilles de stade larvaire avancé | Le ravageur doit rapidement être contrôlé. |

Evaluation du risque aleurode

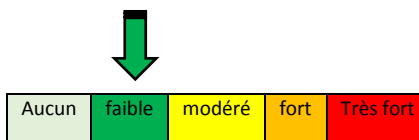
La saison est propice à leur développement



Gestion du risque aleurode

- Détecter l'apparition des premiers aleurodes en positionnant des pièges englués au niveau des entrées des serres
- En situation de faible pression parasitaire générale, un lâcher préventif de phytoséides tels qu'**Amblydromalus limonicus** ou **Amblyseius swirskii** est possible. L'apport de pollen peut se justifier lorsque les populations d'aleurodes sont très faibles.
- Des hyménoptères parasitoïdes peuvent également être lâchés dès l'apparition des premiers aleurodes. On introduira **Encarsia formosa** en présence de **Trialeurodes vaporariorum** et **Eretmocerus eremicus** en présence de **Bemisia tabaci**.
- Repérage précoce des foyers et traitements localisés.
- Possibilité d'appliquer des produits de biocontrôle à base d'huile ou de maltodextrine

Evaluation du risque oïdium



Des écarts de températures importants entre la nuit et le jour constituent des facteurs favorisant l'apparition de ce champignon.

Gestion du risque oïdium

En présence de quelques symptômes l'emploi de biostimulants ou produit de biocontrôle à base d'hydrogencarbonate de potassium peut être judicieux.

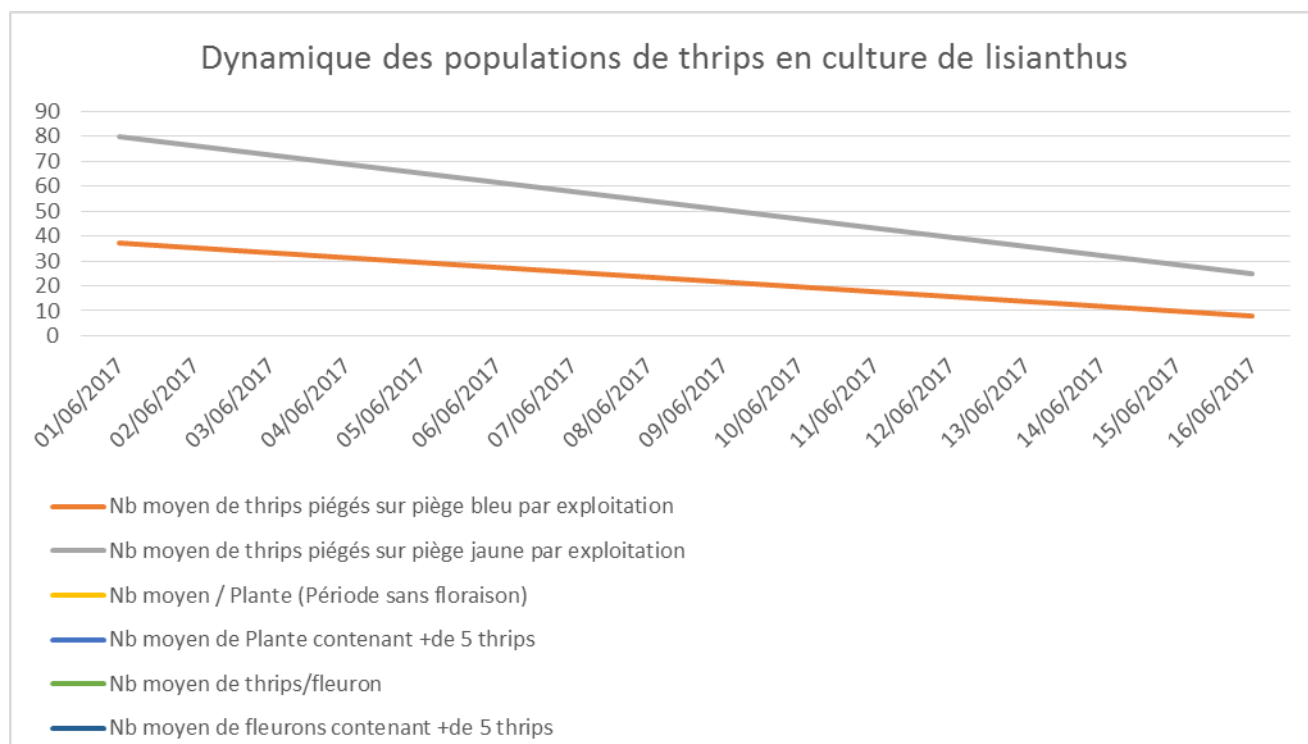
Lisianthus

Synthèse des niveaux de présence : 4 parcelles situées dans le Var et dans les Alpes-Maritimes

| | Faible | Modéré | Élevé |
|--------------------|--|---|-------|
| Maladies | | | |
| Ravageurs | Tordeuses, thrips (<i>Frankliniella occidentalis</i>) | Thrips (<i>Echinothrips americanus</i>) | |
| Auxiliaires | | Phytoséiides | |

Evaluation du risque Thrips

Des pièges englués sont posés sur deux exploitations du Var afin de suivre la dynamique de populations des thrips en culture de lisianthus. Le nombre de thrips piégé est en diminution depuis début juin. Une baisse des populations de *Frankliniella occidentalis* est également signalée sur une parcelle des Alpes-Maritimes où l'on observe par contre une augmentation d'*Heliethrips haemorrhoidalis*



Gestion du risque thrips

- Si la pression est nulle ou faible des apports en vrac ou en sachet de *Neoseiulus cucumeris* peuvent être réalisés. Les phytoséides *Euseius gallicus*, *Amblyseius swirskii* et *Amblydromalus limonicus* prédatent également les thrips. En l'absence du ravageur on peut favoriser leur installation en effectuant des apports de pollen.
- En cas de niveaux modérés à forts de populations, la situation peut rapidement se dégrader, le ravageur doit être contrôlé rapidement.

Rose

Synthèse des niveaux de présence : 7 parcelles situées dans le Var et dans les Alpes-Maritimes

| | Faible | Modéré | Élevé |
|-------------|--|---|-------|
| Maladies | Oïdium | | |
| Ravageurs | Pucerons, acariens, | thrips, aleurodes | |
| Auxiliaires | <i>Aphidoletes sp.</i> , <i>Coenosia sp.</i> | Phytoseiides (dont <i>Phytoseiulus persimilis</i>) | |

Evaluation du risque acarien

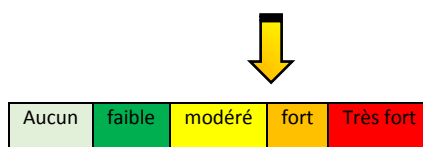
Tetranychus urticae se nourrit en piquant les feuilles et les fleurs. Sa durée de vie peut varier de 7 à 36 jours en fonction des conditions de température. Il préfère les conditions sèches.

Ensoleillement, hausse des températures, faible hygrométrie, serres non blanchies sont autant de facteurs favorables à son développement.

Le risque est fortement dépendant de la présence d'auxiliaires.

Sur les 7 parcelles ayant fait l'objet d'une observation un seul signalement fait référence à une forte attaque.

Sur les 6 autres les populations sont faibles. L'observation de chaque parcelle est primordiale pour estimer les niveaux de population localement.



Gestion du risque acarien

- Pratiquer la brumisation pour augmenter l'hygrométrie et créer des conditions défavorables au développement de l'acarien en période chaude mais favorables aux phytoséiides.

- En curatif, il est envisageable d'effectuer des lâchers d'acariens prédateurs *Phytoseiulus persimilis* de façon homogène sur l'ensemble des foyers préalablement identifiés. Ce prédateur spécifique de *Tetranychus urticae* s'attaque à tous les stades. Attention **le lâcher doit se faire dans des bonnes conditions de températures et d'hygrométrie** (> 20°C et <30°C avec humidité minimale de 60%) et seulement en présence de proies.

En préventif ou en cas d'attaques faibles, *Neoseiulus californicus*, un autre acarien prédateur de *Tetranychus urticae*, peut également être utilisé. Ce dernier est moins exigeant en hygrométrie et résiste à des températures élevées. Bien qu'il se nourrisse essentiellement de tétranyques, il peut survivre plus longtemps en leur absence que *P. persimilis* car il consomme également d'autres insectes tels que les thrips, les tarsonèmes ou du pollen.

- Il est possible d'appliquer des produits de biocontrôle à base d'huile ou de maltodextrine.



Phytoseiulus persimilis (Source CA06)

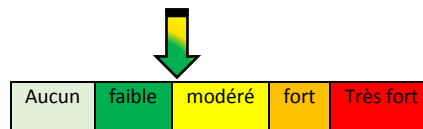
Autres fleurs coupées

Synthèse des niveaux de présence : 3 parcelles situées dans le Var.

| | Faible | Modéré | Élevé |
|------------------|--|---|-------|
| Maladies | Verticillium (pivoine) | | |
| Ravageurs | Escargot et thrips (dahlia), aleurode et pucerons (immortelle) | Thrips, punaise (immortelle), sauterelle (dahlia) | |

Evaluation du risque Verticillium albo-atrum

Ce champignon pathogène pénètre au niveau des racines ou du collet et se développe dans les vaisseaux conducteurs. Il bloque alors le flux de sève et entraîne le dépérissement de la plante. Il se conserve quelques années sous forme de mycélium dans le sol et son développement est favorisé par les températures fraîches (15-18°C).



Gestion du risque Verticillium

Il n'existe pas de moyens de lutte efficace. Seules les méthodes prophylactiques peuvent contribuer à réduire l'inoculum :

- Destruction des plantes malades.
- Suppression des mauvaises herbes (notamment dicotylédones qui hébergent le verticillium).
- Éviter les excès d'azote.



Verticillium albo-atrum : dégâts sur pivoine (Source : CA83)

3. Actualités phytosanitaires : Plantes en pot

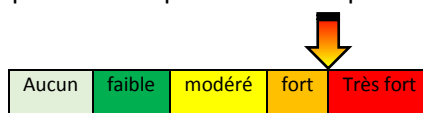
Rosier

Synthèse des niveaux de présence : 2 parcelles plein air situées dans les Alpes-Maritimes

| | Faible | Modéré | Elévé |
|-------------|--------|---------------------|----------|
| Ravageurs | | | Pucerons |
| Maladie | | | |
| Auxiliaires | | Coccinelles, Syrphe | |

Evaluation du risque Puceron

- Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des pucerons.
- Le risque est dépendant de la présence de parasitoïdes et prédateurs naturels.



Gestion du risque puceron

- Privilégier les produits de biocontrôle à rémanence faible ou nulle compatibles avec les auxiliaires indigènes. Lorsque cela est possible préférer les applications localisées.

Prévention avant la mise en place des nouvelles cultures

- Les **invendus du printemps** sont des **sources de contamination importantes pour les nouvelles productions** car elles sont susceptibles d'héberger de nombreux bioagresseurs (ravageurs, maladies, virus). Il faut penser à **trier et à jeter**.
Les **plantes** qui seront **conservées** devront être nettoyées, effleurées, si besoin taillées, gérées sur le plan sanitaire et si possible mises à l'écart des nouvelles cultures.
Les **déchets verts** seront **éloignés du site de production** et pourront par exemple être transformés par compostage ou bâchés.
- **Désherber soigneusement** les dessous de tablettes, les bords des allées, ... Les adventices peuvent héberger des ravageurs comme les pucerons, les aleurodes, ...
- Une fois les **abris** vidés il faudra les **nettoyer**, afin d'éliminer les déchets organiques, puis les **laver**.
- Un **désinfectant** pourra être appliqué sur les surfaces préalablement nettoyées. Il aura une action **contre les micro-organismes** (champignons, bactéries, virus). L'application d'une **huile** d'origine minérale ou végétale pourra compléter la désinfection en agissant par asphyxie sur des **ravageurs** comme les acariens ou les thrips. Veillez à bien **lire l'étiquette** des produits et à **respecter les conditions d'emploi**.

- **Nettoyer et désinfecter le réseau d'irrigation**
- Si cela est possible on pourra effectuer un **vide sanitaire** entre deux cultures (minimum 2 semaines consécutives) pour rompre le cycle de développement des bioagresseurs.
- **Les abords des serres et abris** sont des zones refuges pour les bio-agresseur. Pensez à les nettoyer (ex : désherbage mécanique...)
- **Inspecter les jeunes plants à réception** avant plantation afin de vérifier leur qualité sanitaire. En cas de problème rapprochez-vous de votre fournisseur.
- La mise en place de **pièges de détection** permet de suivre l'évolution des populations de ravageurs comme le thrips (panneau englués bleus) ou les lépidoptères (pièges à phéromone).

Pour plus d'informations cliquer sur le lien suivant

- <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20378/TeSys-Leg-Prophylaxie-Desinfection-et-nettoyage>

4. Le point sur *Xylella fastidiosa*

Dans le cadre de la surveillance renforcée de la zone infectée 2 *Polygala myrtifolia* et 1 *Spartium junceum* situés sur les communes d'ANTIBES et de SAINT LAURENT DU VAR viennent d'être identifiés comme porteurs de la bactérie *Xylella Fastidiosa* sous-espèce multiplex par le laboratoire de santé des végétaux de l'ANSES.

Les actualités sur *Xylella fastidiosa* et plus généralement sur la santé des végétaux sont disponibles sur les sites du Ministère de l'agriculture et de la DRAAF PACA en cliquant sur les liens suivants :

- <http://agriculture.gouv.fr/la-situation-de-xylella-en-france-et-en-europe>
- [Actualités Xylella - Agriculture.gouv.fr](http://Actualites.Xylella-Agriculture.gouv.fr)
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Xyllela-Fastidiosa>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :
 TATIANA DENEGRI : 04 94 12 34 24
 SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52
 Anne Roberti, Lucile Arnaud : 04 94 35 22 84

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :
 CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, SRAL PACA, LE CREAT, LE SCRADH, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :
 Anne ROBERTI, Lucile ARNAUD, Tatiana DENEGRI, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.